

CITOYENNETÉ CULTURELLE DES JEUNES



Le présent guide est un document de référence et de mise à niveau sur l'historique de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes portée depuis 2012 par les Conseils régionaux de la culture et leur Réseau, sa structure conceptuelle et le projet en cours « Plan d'action pour la citoyenneté culturelle des jeunes québécois ».

RÉSEAU QUÉBEC CULTURE : RÉSEAUX DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Les conseils régionaux de la culture (CRC) regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture visent à favoriser le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. De plus, ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

- Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
- Culture Bas-Saint-Laurent
- Culture Centre-du-Québec
- Culture Côte-Nord
- Conseil de la culture de l'Estrie
- Culture Gaspésie
- Culture Lanaudière
- Conseil de la culture des Laurentides
- Conseil régional de la culture de Laval
- Culture Mauricie
- Culture Montérégie
- Culture Montréal
- Culture Outaouais
- Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
- Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean



DÉMARCHE SUR LA CITOYENNETÉ CULTURELLE DES JEUNES : L'ORIGINE

La recherche menée par l'Institut national de recherche scientifique (INRS) en 2012 sous la direction du chercheur Christian Poirier et en collaboration avec Culture Montréal **La participation culturelle des jeunes à Montréal : des jeunes culturellement actifs** est à l'origine de cette démarche.

L'objectif de l'étude était de « comprendre comment les jeunes citoyens montréalais, bien que souvent perçus comme des non-publics, sont 'culturellement actifs' et ainsi ouvrir de nouvelles pistes de réflexion concernant la participation culturelle, le développement des publics et de la relève artistique ». Ultimement, cette étude visait à mieux outiller les intervenants ainsi que les pouvoirs publics sur ces questions.

LA STRUCTURE CONCEPTUELLE

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) définit la **culture** comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Dans le cadre de la recherche « La participation culturelle des jeunes à Montréal : des jeunes culturellement actifs » menée par l'INRS en 2012, la **culture** est définie comme la création, la circulation, la réception et la mise en valeur d'œuvres, de textes, de culture immatérielle et de patrimoine possédant du sens et de la signification pour les individus et les communautés en tant que créateurs, récepteurs et diffuseurs.

Les chercheurs de l'INRS ont également défini la **participation culturelle**, l'un des principaux indicateurs d'analyse de la citoyenneté culturelle des jeunes, comme l'ensemble des activités artistiques et culturelles réalisées par des individus et des communautés sur les plans de la création, de la production, de la diffusion et de la fréquentation, et ce selon une perspective centrée sur la démocratie et la citoyenneté culturelles, sur les relations entre les citoyens, le tissu associatif et les institutions, ainsi que sur les impacts élargis de la culture pour les individus, les communautés et le vivre-ensemble.

Le concept de **citoyenneté culturelle** a quant à lui germé dans la tête du sociologue britannique Raymond Williams, instigateur du courant des Cultural Studies, au milieu du 20^e siècle. Ce dernier évoque pour la première fois le droit d'accès à la culture de chaque citoyen. Le citoyen fait sien les différents outils culturels et les institutions se doivent de favoriser l'expression culturelle du plus grand nombre.

Au Québec, le chercheur Christian Poirier de l'INRS décrit la **citoyenneté culturelle** comme une évolution du rapport entre l'État et l'art, passant de la démocratisation de la culture (du haut vers le bas) à la démocratie culturelle qui fait référence à l'appropriation par les individus des moyens de création, production, diffusion et consommation culturelles (du bas vers le haut, soit des citoyens aux institutions). L'individu n'est plus simplement considéré comme spectateur et consommateur, mais devient à la fois créateur et diffuseur.

La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec « autre » que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social. Elle met à l'avant-scène les citoyens comme des acteurs culturels, des créateurs. Tout cela se reflète à l'heure actuelle dans la réalité numérique, de plus en plus présente, voire omniprésente dans le cas des jeunes.



12 Forums régionaux, une campagne de mobilisation pour la signature d'une charte d'engagement et l'événement national **Re_création** se sont déroulés entre 2014 et 2016 partout au Québec. Des artistes, des intervenants du milieu scolaire, des organismes communautaires, des diffuseurs, le milieu des affaires, des représentants municipaux et provinciaux, etc., se sont mobilisés pour prendre part à la réflexion sur la citoyenneté culturelle des jeunes.

DE LA RECHERCHE À LA MOBILISATION

Les réflexions de Culture Montréal quant à la participation culturelle des jeunes rejoignent celles des autres conseils de la culture. Vu la pertinence et l'importance du sujet, le Réseau Québec Culture s'approprie la démarche pour élargir son impact sur l'ensemble du territoire québécois et favorise l'organisation d'une consultation à l'échelle de la province.

LES OBJECTIFS

de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes est que tous les jeunes de 35 ans et moins :

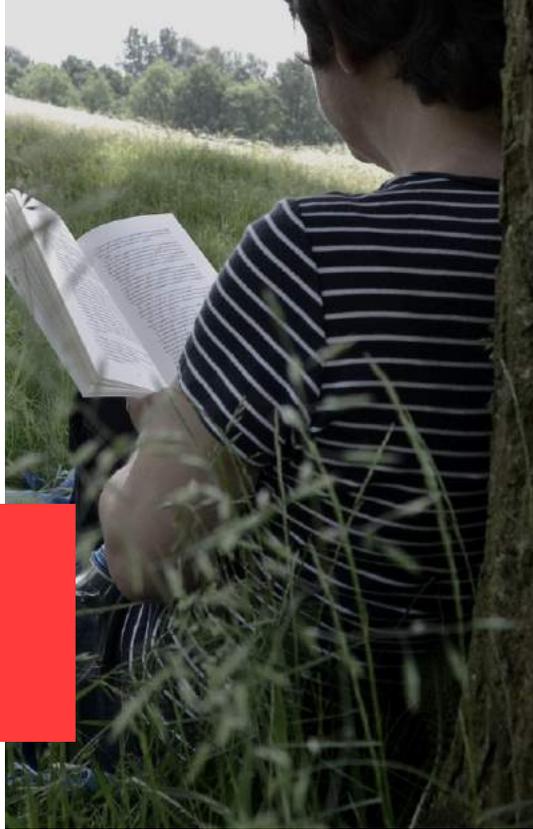
- Aient accès aux arts et à la culture ;
- Participent activement aux arts et à la culture ;
- Acquièrent une culture artistique.

LES GRANDES ORIENTATIONS :

- Mieux intégrer les arts et la culture à l'éducation des enfants et des jeunes ;
- Engager la communauté dans l'éducation artistique et culturelle des jeunes.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA RÉFLEXION ET DES DISCUSSIONS :

- La place des arts et de la culture dans la famille ;
- La perception sociale de l'éducation aux arts et à la culture ;
- L'initiation et l'enseignement aux arts dans les différents lieux d'apprentissage ;
- La place des artistes dans ces différents lieux d'apprentissage ;
- La valorisation de la langue, de l'histoire et de la culture québécoise ;
- La diversité culturelle et la culture comme outil d'intégration sociale ;
- La formation (perfectionnement) des éducateurs et des enseignants ;
- L'école et son rôle dans la communauté, dont ses liens avec les acteurs culturels ;
- La fréquentation des lieux artistiques et culturels ;
- L'accessibilité aux activités artistiques et culturelles dans les milieux ruraux ou éloignés des centres ;
- La participation à des projets artistiques et culturels (ateliers, spectacles, etc.) ;
- L'apport des autres acteurs du milieu (municipalité, organismes jeunesse, etc.) ;
- La responsabilité des commissions scolaires et des ministères concernés ;
- La sensibilisation des milieux d'affaires à ces enjeux.



UN PROJET D'ENVERGURE NATIONALE

La démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes est une priorité d'intervention du Réseau Québec Culture dans son plan d'affaires 2017-2020.

Un comité national mandaté par le Réseau a déposé auprès du MCC un projet d'envergure nationale qui se base sur les

objectifs stratégiques et les propositions d'actions issues des Forums régionaux

ainsi que les axes d'intervention résultants des recommandations de l'événement national **Re_création**.

Un financement ponctuel de 65 000 \$ est accordé pour ce faire en 2018.

Le projet

PLAN D'ACTION POUR LA CITOYENNETÉ CULTURELLE DES JEUNES QUÉBÉCOIS

se déploie en trois volets.

1. Réalisation de la recherche

Participation et citoyenneté culturelles des jeunes au Québec / Régions, pratiques et impacts des arts et la culture

Cette recherche est menée par la même équipe de chercheurs de l'INRS qui a dirigé l'exercice scientifique à Montréal en 2012.

Il s'agit d'une étude nationale qui s'appuie sur un échantillonnage de quatre régions, une pour chacun des types de la classification élaborée par Fernand Harvey : centrale, satellite, intermédiaire et éloignée. L'étude a déjà été réalisée à Montréal (région centrale) en 2012. Cette nouvelle étape se déroulera donc dans 3 régions : au Centre-du-Québec (région intermédiaire), en Montérégie (région satellite) et au Bas-Saint-Laurent (région éloignée). C'est d'ailleurs le but de l'exercice : avoir une compréhension des pratiques culturelles des jeunes québécois dans le contexte actuel, comprendre aussi les impacts de ces pratiques sur le mieux-être de ces jeunes, et finalement, analyser comment le concept de la citoyenneté culturelle s'incarne dans les régions du Québec.

Les résultats de cette recherche permettront de mieux documenter les habitudes des jeunes dans les régions, de façon plus scientifique, afin d'orienter le Plan d'action triennal découlant du projet en cours, ainsi que les prochaines interventions de la démarche.

2. L'élaboration d'un plan d'action triennal sur la citoyenneté culturelle des jeunes (2019-2022).

Les objectifs stratégiques de ce plan d'action découlent des conclusions et des propositions résultantes des **Forums régionaux** :

- Intégrer le développement de la créativité par les arts et la culture aux saines habitudes de vie;
- Favoriser la participation de tous les jeunes;
- Donner une juste place aux arts et la culture dans les milieux d'apprentissage;
- Mieux travailler ensemble - réseautage et partenariats;
- Investir dans la citoyenneté culturelle des jeunes.

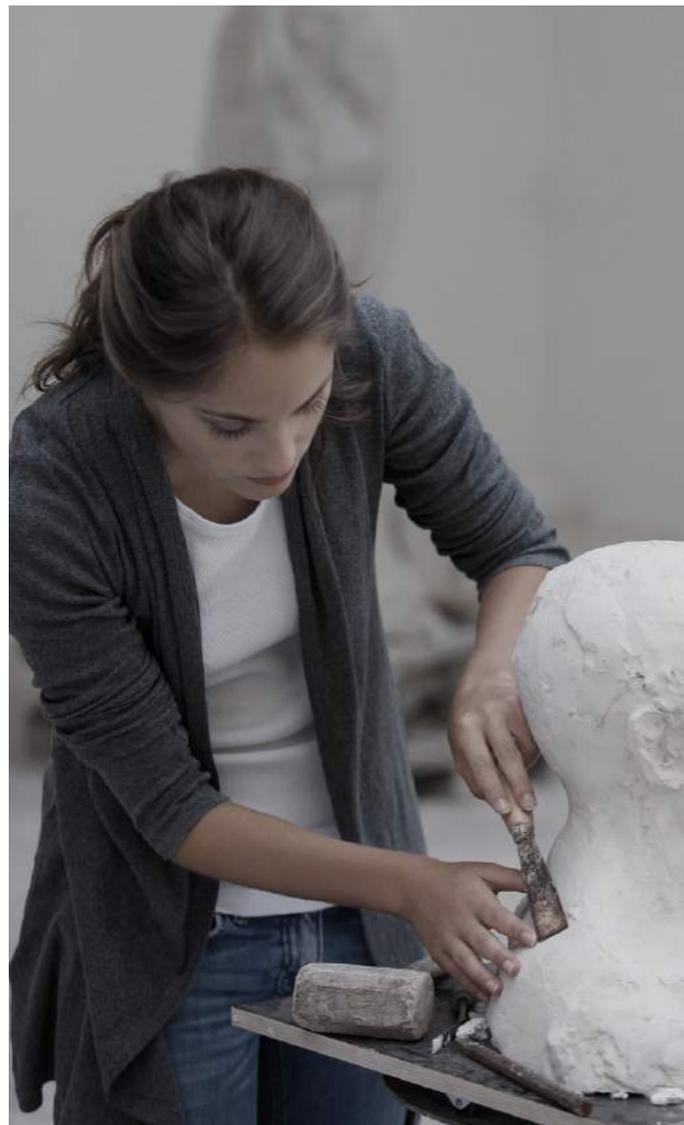


3. Accompagnement des CRC dans l'orientation et les interventions reliées à la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes.

Tout au long du projet, une ressource est disponible pour faire l'accompagnement auprès des Conseils régionaux de la culture (CRC) afin d'assurer le déploiement de la prochaine étape de la démarche sur tout le territoire. La formule de l'accompagnement et la nature des interventions sont variées et dépendent des projets et des actions entamées au sein des régions.

LES RETOMBÉES ATTENDUES DU PROJET

- Obtention de données probantes sur les pratiques culturelles des jeunes en région;
- Développement d'une expertise québécoise sur l'impact de la culture pour le mieux-être individuel et collectif des jeunes ancrée dans l'identification de pratiques exemplaires;
- Création d'alliances stratégiques avec d'autres organisations et instances, aux plans régional et national;
- Application d'une méthode de travail intersectorielle
- Mise en œuvre à l'échelle locale, régionale et nationale d'actions concertées pour la citoyenneté culturelle des jeunes;
- Renforcement du rôle des artistes, des enseignants, des éducateurs des médiateurs culturels et des organismes culturels dans la relation culture-éducation;
- Retombées spécifiques pour le Réseau Québec Culture, les CRC et leurs partenaires;
- Impacts durables pour le milieu culturel, les partenaires et les jeunes.



SUIVI DU PROJET ET RÔLE DU COMITÉ NATIONAL

Mandaté par le Réseau Québec Culture, le comité national est responsable de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes depuis 2013. Le comité national de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes est composé par des représentants des Conseils régionaux de la Culture, la chargée de projet du Réseau Québec Culture, une représentante du ministère de la Culture et de Communications du Québec, ainsi que des représentants d'institutions culturelles québécoises.

Le rôle du comité est de suivre, d'orienter et d'appuyer le projet en cours, dont la détermination de l'échéancier et la nature des actions. Les membres du comité national sont également invités à participer aux sous-comités de suivi (recherche et plan d'action), à maintenir la veille et à partager les nouvelles et les actualités sur le sujet de la citoyenneté culturelle des jeunes.

Le comité national est appelé à s'élargir et à se moduler au fil de l'évolution de la démarche, en incluant de nouveaux membres qui rejoignent nos préoccupations et ont envie de s'investir dans le déploiement de la démarche.

QUOI FAIRE POUR PARTICIPER ?

- Consultez la Charte d'engagement Re_Création pour connaître les principes qui sous-tendent la démarche (rcrcq.ca).
- Suivez le projet en cours en s'abonnant à l'infolettre (par courriel à igato@culturecdq.ca).
- Invitez-nous à échanger avec vous, à donner une présentation, à offrir une formation sur le sujet.
- Partagez avec nous vos initiatives, réflexions, projets en cours ou futurs qui favorisent le développement de la citoyenneté culturelle des jeunes.

